

Cote du document: EB 2022/S12/R.1
Point de l'ordre du jour: 2
Date: 19 janvier 2022
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Ordre du jour provisoire – session en ligne

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsable des questions techniques et de la transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra

Cheffe

Gouvernance institutionnelle et relations avec les États membres

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Douzième session extraordinaire
Rome, 4 février 2022

Pour: **Approbation**

Ordre du jour provisoire de la douzième session extraordinaire du Conseil d'administration – session en ligne

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour (EB 2022/S12/R.1) **[A]**
3. Approche relative au Système d'allocation fondé sur la performance et au Mécanisme d'accès aux ressources empruntées au titre de la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA12) (EB 2022/S12/R.2) **[A]**
4. Questions diverses

Annotations

1. **Ouverture de la session**

Conformément aux mesures de précaution prises dans le cadre de la pandémie de COVID-19, la douzième session extraordinaire du Conseil d'administration se déroulera en ligne, au moyen de l'application de visioconférence Zoom, le vendredi 4 février 2022, de 15 heures à 18 heures (heure d'Europe centrale).

2. **Adoption de l'ordre du jour [A]**

L'ordre du jour provisoire figure dans le présent document.

3. **Approche relative au Système d'allocation fondé sur la performance et au Mécanisme d'accès aux ressources empruntées au titre de la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA12) [A]**

Ce document, soumis à l'approbation du Conseil d'administration, expose l'approche relative à la répartition des ressources du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) et des fonds envisagés du Mécanisme d'accès aux ressources empruntées (MARE) au titre de la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA12), telle qu'elle a été examinée par le Groupe de travail sur le SAFP à sa dix-septième réunion, le 12 janvier 2022. Le procès-verbal de la réunion sera transmis au Conseil d'administration à titre d'information.

4. **Questions diverses**

Sous cette rubrique, le Conseil d'administration pourra examiner toute autre question non inscrite à l'ordre du jour provisoire qui pourrait être proposée par des membres du Conseil ou par la direction.